



Service : *collecte et traitement des déchets*

Archamps, le 20 juin 2019

Dossier suivi par :
CUBELLS Christophe

Responsable du service collecte et traitement des déchets des déchets

Objet : Mise en service du point d'apport volontaire

Madame, Monsieur,

Afin d'améliorer le service rendu aux habitants, la Commune de Vers ainsi que la Communauté de Communes du Genevois ont mis en service un point d'apport volontaire situé route de chez Jeantet. Cette plateforme de collecte permettra aux habitants de la route de chez Jeantet, de l'allée du Dahu et l'allée des morilles d'y déposer leurs déchets ménagers résiduels.

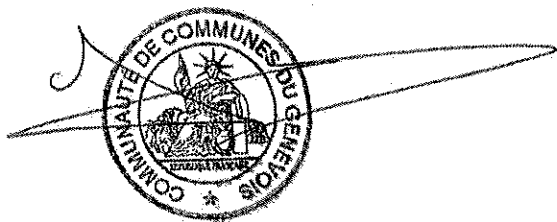
Ce mode de collecte en point d'apport volontaire répond à la politique mise en place par la Communauté de Communes du Genevois, indispensable à la maîtrise des coûts de collecte et traitement des déchets sur l'ensemble de la collectivité. Il permet en outre de limiter la présence de bacs sur le domaine public ou à proximité des maisons.

A partir du lundi 15 juillet, la collecte des déchets ménagers résiduels en porte à porte pour les habitants de ce quartier sera remplacée exclusivement par ce nouveau mode de collecte. Vous pouvez dès à présent, utiliser ce point d'apport volontaire. Une double collecte est réalisée durant cette période transitoire.

Vous remerciant par avance de votre collaboration, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression nos sincères salutations.

Le Président

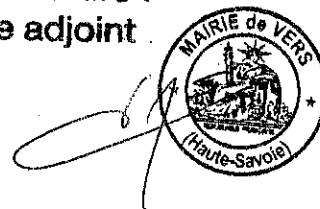
Pierre Jean CRASTES



Raymond Le Maire

Raymond VILLET

**Pour le Maire
et par son ordre :
le Maire adjoint**



38 rue Georges de Mestral, Archamps Tachriopole - bât. Athéna 2 - 74166 Saint-Julien-en-Genevois cedex - tél. : +33 (0)4 50 95 92 60 | email : info@cc-genevois.fr

ARCHAMPS • BEAUMONT • BOSSEY • CHENEX • CHEVRIER • COLLONGES-SOUS-SALÈVE • DINGY-EN-VUACHE • FEIGÈRES • JONZIER-EPAGNY • NEYDENS • PRÉSILLY • SAINT-JULIEN-EN-GÉNEVOIS • SAVIGNY • VALLEIRY • VERS • VIRY • VULBENS